

L'hon. M. BENNETT: J'espère que le premier ministre ne me trouvera pas trop opiniâtre, mais le ministre des Travaux publics nous a dit que ce bâtiment n'est pas terminé et qu'il s'agit de l'achever. Je crois que nous pourrions l'utiliser pour d'autres fins et nous pourrions affecter ce crédit aux bâtiments de la rue Sussex. Je désire demander, en outre, si ce service sera régi par le docteur Tory ou par le ministre et son sous-ministre. Cette question est importante, comme l'admettra le premier ministre, je crois.

L'hon. M. STEWART: Puis-je dire une fois pour toutes à mon honorable ami que le docteur Tory n'a pas d'avocat plus ardent que moi? J'ajouterai que ces travaux sont différés depuis quatre ans; nous avons dû travailler dans un local trop exigu et il nous a été impossible de fournir tous les renseignements qu'exigent le public et particulièrement les personnes intéressées dans les mines. Nous attendions la réalisation d'un projet concret comme celui-ci, mais nous n'avons pas construit le bâtiment, et je protesterais vigoureusement si on ne nous fournissait pas immédiatement les moyens de nous outiller pour faire ce travail. Je rappellerai à mon honorable ami que l'installation qui sera érigée cette année ne sera pas en activité avant l'an prochain, et nous avons hâte de nous mettre à la besogne. Nous désirons installer la machinerie que nous ne pouvons utiliser pendant les mois d'hiver à cause de l'exiguïté du local.

L'hon. M. BENNETT: Le docteur Tory en aura-t-il la régie?

L'hon. M. STEWART (Edmonton): Oui; le sous-ministre des Mines fait partie de la commission, et toutes les expériences seront systématisées avec le travail du Conseil national de recherches.

(Le crédit est voté.)

Ottawa. Bureau de poste.—Agrandissement, \$30,000.

L'hon. M. ELLIOTT: Je dois déclarer que nous croyons maintenant pouvoir construire un abri suffisant pour le chargement des dépêches pour la somme de \$10,000, et je propose que ce crédit soit réduit.

L'hon. M. LAPOINTE: Je propose que ce crédit soit réduit de \$20,000.

(La motion est adoptée.)

M. McQUARRIE: De quoi s'agit-il?

L'hon. M. ELLIOTT: D'un abri pour le chargement et le déchargement des voitures transportant les dépêches du bureau de poste.

M. McQUARRIE: Une construction permanente ou provisoire?

L'hon. M. ELLIOTT: Permanente, autant que le bureau de poste lui-même.

M. McQUARRIE: Je crois que c'est l'intention du Gouvernement de faire disparaître le bureau de poste.

L'hon. M. ELLIOTT: Dans un avenir plus ou moins éloigné.

M. McQUARRIE: Le ministre voudrait-il nous dire quand la chose se fera?

L'hon. M. ELLIOTT: Ce serait très difficile.

M. CHAPLIN: Le ministre des Postes a-t-il préparé des plans ou son ministère en a-t-il approuvés, relativement à ces travaux? Je crains que le bureau de poste ne dépense le pare conçu par le premier ministre, et je ne crois pas qu'il soit sage de dépenser même une somme de \$10,000. Il n'y avait pas d'abri antérieurement, de sorte que je ne crois pas la chose nécessaire.

L'hon. M. ELLIOTT: Mon honorable ami croit sans doute avoir raison quand il dit qu'il n'y avait pas d'abri auparavant, mais il est dans l'erreur. Il y avait un abri.

M. CHAPLIN: Peut-être que l'on ne pouvait le voir et qu'on l'a démoli. Le ministre devrait nous dire quelle construction on se propose d'ériger, un appentis en tôle ou quoi?

L'hon. M. ELLIOTT: Quand nous avons décidé de demander un crédit de \$30,000, nous avions l'intention d'ériger une construction en pierre. Cela serait d'un caractère plus permanent que ne le jugeaient nécessaire les fonctionnaires du département, vu que dans un avenir assez rapproché l'édifice sera démoli; on estime que, présentement, il suffira de dépenser \$10,000.

L'hon. M. STEVENS: Le fer galvanisé.

L'hon. M. ELLIOTT: C'est probable.

(Le crédit est voté.)

Ottawa: Rideau Hall: aménagement, améliorations et meubles. \$50,000.

M. WOODSWORTH: Voulez-vous déclarer qu'il est six heures?

Le très hon. MACKENZIE KING: Continuez.

L'hon. M. LAPOINTE: Il nous tarde de savoir ce que vous allez proposer.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)